

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 24 novembre 2021 à 19h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

BECKER Patrick	MEDVES Jean-François
COLIN Jean-Marie	BALCERZAK Roland
LUCCHINI Marc	BAUR Denis
MELEO Guy	FEUVRIER Alieth
POUGET Clémence	LORENTZ Maurice
RENAUX Patricia	MATHIEU Bertrand
SCHITZ Denis	PARPETTE Jerry
SCHULTZ Laurent	RECH Serge
VEINNANT Bernard	FATTORELLI Viviane
ZIEGLER Damien	GUERMANN Bernard
BEY Michèle	PHILIPPE Lionel
CORAZZA Jean-Luc	SEGURA Olivier
HATRI Aïcha	SCHIVRE Marc
HOLSENBURGER Alexandre	TACCONI Pierre
JURCZAK Serge	

Procurations :

SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
ROBINET David	a donné procuration à	PARPETTE Jerry
FRADELLA Cédric	a donné procuration à	SEGURA Olivier
WEIS Mathieu	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
PAQUET Michel	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	BAUR Denis
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
DEUTSCH André	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre
HERGAT Michel	a donné procuration à	FEUVRIER Alieth
PAULY Elsa	a donné procuration à	SCHIVRE Marc
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
ACKER Christine	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha

Absents excusés :

VETZEL Caroline	ZENNER Bernard	BARRILARO Jérémy	GRILLO Marie
ENGELMANN Fabien	DEISS Murielle		

Absents non excusés :

ANDRE René	WATRIN Audrey	TSCHIERSCHE Laurent	REBSTOCK-PINNA Alexandra
LOPICO Aurélie	SCHUTZ Sylvie	FERRERO Marc	
ABATE Patrick	BRUSCO Stéphane	HERFELD Marie-Laurence	

La séance débute à 19h32.

Début de la séance :

Membres en exercice :	60
Présents :	30
Procurations :	14
Absents :	16

Pendant le point 10 :

Départ de Monsieur SCHITZ Denis pendant le point 10.

Membres en exercice :	60
Présents :	29
Procurations :	14
Absents :	17

La séance se termine à 21h31.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDU et Citézen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU
SCHMIDT Matthieu, Assistant Financier du SMiTU

POINT 13 – DELIBERATION N°2021/I-75 - ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Vu la délibération n° 2020/I-25 du comité syndical du 9 septembre 2020 et relative à la détermination et l'élection des membres des commissions techniques ;

Vu la délibération n° 2020/I-35 du comité syndical du 23 novembre 2020 et relative à l'installation de deux nouveaux délégués ;

Considérant que la délibération n°2020/I-35 avait pour objet :

- d'installer Madame Caroline VETZEL comme déléguée Syndicale représentante titulaire de la commune de Bertrange,
- d'installer Monsieur André DEUTSCH comme délégué Syndical représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,
- de désigner Madame Caroline VETZEL pour siéger à la Commission Transport – Réseau,
- de désigner Monsieur André DEUTSCH pour siéger à la Commission Finances – Personnel.

Considérant l'adhésion par substitution de la communauté de communes de Cattenom et environs et l'installation au comité syndical du SMiTU des élus suivants :

- M. Bernard ZENNER
- Mme Christine ACKER
- M. Michel HERGAT
- Mme Alieth FEUVRIER
- M. Bernard MATHIEU
- M. Michel PAQUET
- M. Roland BALCERZAK
- M. David ROBINET
- M. Jerry PARPETTE
- M. Denis BAUR
- Mme Deborah LANGMAR
- M. Maurice LORENTZ
- M. Serge RECH

Considérant l'adhésion par substitution de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette et l'installation au comité syndical du SMiTU des élus suivants :

- M. Lionel PHILIPPE
- M. Bernard GUERMANN
- Mme Viviane FATTORELLI
- M. Stéphan BRUSCO

Considérant l'adhésion par substitution de la communauté de communes de Rives de Moselle et l'installation au comité syndical du SMiTU des élus suivants :

- M. Julien FREYBURGER
- M. Patrick ABATE

Considérant que le Comité Syndical a fixé au nombre de 6 les commissions techniques et décidé d'intituler ces commissions de la façon suivante :

1. commission finances – personnel
2. commission plan de déplacements mobilité
3. commission transport commun en site propre
4. commission accessibilité
5. commission travaux
6. commission transport et réseau

Considérant que le nombre maximum des membres pour chaque commission est limité à 10 ;

Les compositions des commissions, à la suite des dernières modifications sont les suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission finances – personnel : Monsieur TACCONI Monsieur BAUR Monsieur ENGELMANN Madame GRILLO Madame REBSTOCK-PINNA Monsieur DEUTSCH Monsieur SCHULTZ Madame HATRI ▪ Commission plan de déplacements mobilité : Monsieur BECKER Madame BEY Monsieur HOLSENBURGER Monsieur FRANIATTE Monsieur SCHULTZ Monsieur ZENNER Monsieur LORENTZ ▪ Commission transport commun en site propre : Monsieur BALCERZAK Monsieur HOLSENBURGER Monsieur PARPETTE Madame SCHNEIDER Madame POUGET Monsieur ZIEGLER Monsieur PHILIPPE Monsieur CORAZZA Madame PAULY 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission accessibilité : Monsieur JURCZAK Monsieur HOLSENBURGER Monsieur SCHIVRE Madame BLUDSZUS Monsieur CORAZZA ▪ Commission travaux : Monsieur MEDVES Monsieur GUERMANN Madame BEY Monsieur THOMMES Monsieur MELEO Monsieur ZIEGLER ▪ Commission transport et réseau : Monsieur VEINNANT Monsieur LORENTZ Monsieur MATHIEU Monsieur GUERMANN Monsieur BASTIEN Madame VETZEL Madame KOWALCZYK Monsieur PARPETTE Monsieur HERGAT
--	--

Considérant qu'à la suite de l'installation des élus, il convient de procéder à la reconstitution des commissions techniques ;

Le Président propose de désigner les élus nouvellement réinstallés dans les commissions où ils siégeaient antérieurement et de procéder à l'élection d'un délégué remplaçant un élu non réinstallé dans les commissions correspondantes ;

Ainsi, il est proposé au Comité Syndical :

- pour la commission finances personnel il convient de réinstaller Monsieur BAUR ;
- pour la commission plan de déplacements mobilité il convient de réinstaller Messieurs ZENNER et LORENTZ ;
- pour la commission transport commun en site propre il convient de réinstaller Messieurs BALCERZAK, PARPETTE et PHILIPPE ;
- pour la commission travaux il convient de réinstaller Monsieur GUERMANN et de procéder à l'élection d'un délégué remplaçant Monsieur THOMMES ;
- pour la commission transport et réseau il convient de réinstaller Messieurs LORENTZ, MATHIEU, GUERMANN, HERGAT et PARPETTE et de procéder à l'élection d'un délégué remplaçant Madame BASTIEN.
- pour la commission accessibilité, il convient de réinstaller Mme BLUDZUS.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- pour la commission finances personnel, de réinstaller Monsieur BAUR ;
- pour la commission plan de déplacements mobilité, de réinstaller Messieurs ZENNER et LORENTZ ;
- pour la commission transport commun en site propre, de réinstaller Messieurs BALCERZAK, PARPETTE et PHILIPPE ;
- pour la commission travaux, de réinstaller Monsieur GUERMANN ;
- pour la commission transport et réseau, de réinstaller Messieurs LORENTZ, MATHIEU, GUERMANN, HERGAT, PARPETTE et Mme LANGMAR.
- pour la commission accessibilité, de réinstaller Mme BLUDZUS.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 25 novembre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.